

## 57 - Subventions aux associations à caractère médico-social - Deuxième attribution 2016

**M. l'Adjoint DEVESA, Rapporteur :** La Ville de Besançon soutient les associations locales qui ont pour objet l'accompagnement du malade dans sa vie quotidienne, la lutte contre la maladie et celles qui conduisent des actions de prévention.

Il est proposé d'attribuer aux associations à caractère médico-social, pour leur action, les subventions suivantes (2<sup>ème</sup> attribution pour 2016) :

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat, autres collectivités et Caisses	Sommes attribuées par la Ville de Besançon		Montant de la subvention sollicitée en 2016	Sommes proposées 2 <sup>ème</sup> attribution 2016
		2015	2014	2015		
IREPS Franche-Comté - Antenne du Doubs	Education et promotion de la santé (professionnels de la santé, de l'éducation et du social)	885 021 €	4 600 €	3 547 €	5 000 €	4 131 €
Association des Insuffisants Rénaux Comtois (AIRC)	Aide et soutien aux insuffisants rénaux - Sensibilisation au don d'organes	1 922 €	800 €	800 €	800 €	800 €
Enfants et Santé (Antenne de Franche-Comté)	Aide aux enfants atteints de cancers et de leucémies	930 €	850 €	850 €	1 000 €	1 000 €
Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité (CICS)	Information, consultation et prévention sur la sexualité	206 384 €	2 835 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
AIDES (délégation du Doubs)	Lutte contre le SIDA, information et aide aux personnes	115 732 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Vie Libre	Prévention et lutte contre l'alcoolisme - Accompagnement d'anciens malades	700 €	712 €	700 €	1 000 €	1 000 €
MJC Palente-Orchamps	Centre social du quartier de Palente	600 650 €	4 000 €	3 700 €	4 000 €	4 000 €

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat, autres collectivités et Caisses	Sommes attribuées par la Ville de Besançon		Montant de la subvention sollicitée en 2016	Sommes proposées 2 <sup>ème</sup> attribution 2016
		2015	2014	2015		
ANPAA DU DOUBS (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)	Prévention, formation et soin en alcoologie et tabacologie	100 950 €	7 000 €	6 700 €	7 000 €	7 000 €
Vivre Comme Avant (délégation de Franche-Comté)	Aide morale aux femmes atteintes d'un cancer du sein	150 200 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
<b>TOTAL</b>						<b>24 931 €</b>

En cas d'accord, la somme totale, soit 24 931 €, sera prélevée sur la ligne 65.510/6574 CS 50000.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à se prononcer sur l'attribution de ces subventions,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 6 à la convention cadre entre la Ville et la MJC Palente-Orchamps.

**«M. LE MAIRE** : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité  
 Pour : 53  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 22 décembre 2016.